

Upper Canada Transmission 2 Inc. a déposé une requête en vue de modifier ses tarifs de transport d'électricité

Si la requête est approuvée telle quelle, la facture d'un client résidentiel type et d'un client de services généraux type de Upper Canada Transmission 2, Inc. serait modifiée à la hausse de la manière suivante à compter du 1^{er} janvier 2024 :

Client résidentiel (750 kWh)	0,35 \$ par mois
Client de services généraux dont la demande est inférieure à 50 kW (2 000 kWh)	0,75 \$ par mois

D'autres clients, notamment les entreprises, seront également touchés. Il est important d'examiner la requête attentivement afin de déterminer si vous serez concernés par les changements proposés. La CEO tiendra une audience publique. Communiquez avec la CEO au sujet de la demande et de la manière de participer.

En savoir plus

Commission de l'énergie de l'Ontario

 1 877-632-2727 ATS : 1-877-632-2727

 Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h

 oeb.ca/notice

Upper Canada Transmission 2, Inc.

 (888) 767-3006

 Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h

 <https://www.nextbridge.ca/>

Rendez-vous sur la page [OEB.ca/Notice](https://oeb.ca/Notice) et cherchez le numéro « EB-2023-0298 » pour consulter l'avis officiel d'audience.



Commission
de l'énergie
de l'Ontario